



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rése
au
Moni
belg***21007895***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**12 JAN. 2021****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0521 929 383****Nom**(en entier) : **Concept & Forme Developpements**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Jules Borbouse 4
BE 5170 Profondeville****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur**Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de Concept & Forme Developpements du
31 août 2020:

Démission d'un administrateur

L'assemblée générale prend acte de la démission de M.Gérard PITANCE [...] en tant qu'administrateur avec
effet à compter de ce jour.

[...]

Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateur la société à responsabilité limitée
IM'HO, avec Gérard Pitance en tant que représentant permanent, sis à 5170 Profondeville, rue Jules Borbouse
4 et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0739.991.818. Ce mandat a une durée de
6 ans et est exercé à titre gratuit.

Pouvoirs

L'assemblée générale décide de donner tous les pouvoirs à Me Renaud THONET ou Me Alicia
VANDENBERGHE, avocats, dont le cabinet est établi 240/3 avenue Louise, à 1050 Bruxelles, avec faculté de
substitution, pour accomplir, chacun agissant seul ou conjointement, au nom et pour le compte de la société
toutes les formalités de publication légale relatives aux décisions adoptées et, en particulier, la publication d'un
extrait des présentes décisions de l'assemblée générale aux Annexes au Moniteur belge, la mise à jour de
l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents,
accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise, des Guichets d'Entreprises et de
la Banque-Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.Guillaume Sauvage
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).